

Ouverture du 5^{ème} Congrès
(mardi 3 novembre 2013)

Intervention de Mme Edwige BELLARD
Présidente de la Commission Centrale
pour la Navigation du Rhin

Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord vivement vous remercier, Monsieur le Président du Conseil Régional, de votre accueil en ces lieux. Notre manifestation ne pouvait trouver locaux aussi bien équipés et appropriés pour la recevoir dans les meilleures conditions possibles. C'est aussi la marque de l'attention que vous manifestez à l'égard d'une organisation certes internationale, mais aussi bien enracinée à Strasbourg et en Alsace.

Je suis heureuse de souhaiter la bienvenue aux participants du 5^{ème} Congrès de la Commission centrale pour la navigation du Rhin, en qualité de Présidente de notre organisation.

La France a assuré la présidence de la Commission pour la période de deux années qui arrive à son terme à la fin de l'année. En vérité le Congrès qui s'ouvre aujourd'hui est comme le point d'orgue du mandat de la France – qui n'a pas été sans donner lieu, pour moi-même et ma délégation, à d'importantes et passionnantes occupations.

On ne saurait mieux achever ce mandat que par une telle manifestation qui a pour objectif de porter sur la place publique, en pleine lumière, les sujets majeurs dont la Commission centrale traite au quotidien – parfois un peu dans l'ombre mais non pas dans l'opacité, car notre Commission veille constamment à rester en prise avec les acteurs et avec les réalités économiques.

Quels sont les thèmes qui sont apparus comme étant les plus brûlants, au point qu'il ait été estimé nécessaire d'en débattre publiquement aujourd'hui ?

C'est d'abord la question de la qualification des personnels de la navigation intérieure. Il ne s'agit pas seulement comme on pourrait le penser d'un sujet économique ou technique. Ce thème concerne les évolutions profondes qui sont à l'œuvre dans la navigation intérieure et la meilleure manière de les accompagner.

L'ensemble des acteurs, privés comme publics, sont aujourd'hui conscients que la question des qualifications est devenue cruciale. Les modes de transmission du savoir, qui s'effectuait traditionnellement au sein de la famille, font place progressivement à une formation professionnelle structurée.

Cette évolution est également rendue nécessaire par l'usage de nouvelles technologies dans la navigation fluviale. Enfin celle-ci doit offrir à la jeunesse un visage plus attractif, afin que cette dernière s'oriente davantage vers ces métiers.

Il est devenu courant de formuler ces constats. Mais ce qui me paraît plus nouveau est l'accélération des divers travaux menés et des actions conduites dans ce domaine par les différentes instances compétentes. La Commission du Rhin y prend toute sa part. Chacune des sessions que j'ai présidée m'a montré combien ce thème était présent dans les travaux de notre organisation.

Une autre question dont vous aurez à débattre, et qui n'est pas sans lien, bien au contraire, avec celle que je viens d'évoquer est celle des conditions sociales des personnels de navigation intérieure.

C'est là un chantier important qui a été ouvert par la Commission centrale pour la navigation du Rhin. En tant que juriste, j'en mesure toute la complexité dans le contexte à la fois d'une Europe ouverte et de voies navigables internationales, puisque traversant pour certaines plusieurs Etats.

Nous devons néanmoins prendre garde à ce que des règles minimales s'appliquent effectivement au personnel salarié de la navigation intérieure. Il nous faut pour cela nous fonder sur le principe bien établi suivant lequel – à la différence bien sûr du droit maritime – le régime juridique applicable aux voies d'eau internationales demeure celui des pays riverains traversés. Il devrait notamment en être ainsi des règles du droit social, même si des adaptations, je le répète, peuvent se révéler nécessaires en fonction des activités itinérantes par nature du personnel navigant.

Enfin le développement durable du transport par voie navigable, entendu au sens large comme comprenant trois piliers, économique, environnemental et social, est bien entendu une question centrale à l'ordre du jour du Congrès.

Certes la navigation intérieure peut se prévaloir d'une empreinte sur l'environnement moins importante que celle

présentée par d'autres modes de transport. Il n'en demeure pas moins que l'utilisation de moteurs de bateaux qui ne sont pas toujours les plus performants en matière de limitations d'émissions de gaz à effet de serre et de particules fines soulèvent des questions auxquelles il se révèle aujourd'hui important de répondre.

Tels sont, brièvement décrits, les principaux sujets qui sont devant nous au cours de ce 5^{ème} Congrès de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

Je ne puis manquer pour achever mon propos de remercier l'ensemble du Secrétariat pour son efficacité dans la préparation du Congrès. C'est à lui que revient l'essentiel du mérite de son organisation. A vous, monsieur le Secrétaire général, ainsi qu'à vos collaborateurs, je voudrais adresser de sincères et chaleureux remerciements.

Parmi vos collègues, je suis particulièrement reconnaissante à Clémentine HURBOURQUE qui a vraiment été la cheville ouvrière du Congrès au point de vue de son organisation.

A tous les participants au Congrès, je voudrais à présent souhaiter des débats nourris et constructifs.

Je vous remercie.